

ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 5 NOVEMBRE 2018

- **Membres présents**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Pelique, Monjoint, Saulière, De Abreu Alves, Talbot, Crampon, M. Berger

Les représentants de la mairie : M. Millereux, M. Henoff

Les enseignants : Mmes Thuizat, Lauerjat, Dupeux, Audebert, Barbier, M. Lebret, Litaudon

Le DDEN : M Bouquin

- **Membres excusés**

Mme BONNIN (Inspecteur de l'Education Nationale)

Mme Heyer et M Soriano (membres du RASED)

M De Germay, maire de Marmagne

M Desjardin, enseignant ZIL

M Litaudon, enseignant le jour de décharge pour la direction

1) PRESENTATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE

Signatures des membres à voix délibérative.

2) BILAN DE RENTREE

Suite au mouvement des enseignants, trois nouvelles personnes ont complété l'équipe en place : Mme Thuizat Nathalie en PS MS (remplaçant Mme Navarro-Brackenbury), Mme Barbier Karine en CM1 CM2 (remplaçant Mme Cousinié), M Litaudon Jean-Sébastien en CE2-CM1 les jours de décharge de la directrice (les jeudis, remplaçant M Sellier). La directrice rappelle que le ZIL est rattaché administrativement à notre école mais que ça n'engage pas sa disponibilité immédiate si un enseignant de l'école est absent.

- **Effectifs, enseignants et personnels de l'école : école primaire de 6 classes :**

PS-MS	26 (20+6)	Mme Thuizat
MS-GS	27 (10 + 17)	Mme Lauerjat
CP	24	M. Lebret
CE1-CE2	23 (16+7)	Mme Dupeux
CE2 -CM1	21 (11+10)	Mme Audebert et M Litaudon
CM1-CM2	24 (8+ 16)	Mme Barbier

Total **145 élèves** (52 élèves de maternelle et 93 élèves d'élémentaire)

La moyenne par classe s'établit à 24,2.

Nous disposons des compétences des enseignants du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED) de l'école Des Verdins à St Doulichard avec comme membres Mme Heyer (psychologue de l'Education Nationale) et M Soriano (maître E). Ils interviennent à la demande des enseignants ou des parents.

Mme Chantal Rousselet (lundi, jeudi et vendredi dans la classe de PS-MS) et Mme Blandine Chandelier (temps complet dans la classe de MS-GS) sont ATSEM dans les classes maternelles. Mme Isabelle Lemaître (le mardi) aide aussi au fonctionnement de la classe de PS-MS.

Ces agents, en plus de l'aide aux enseignantes, ont des tâches d'entretien des locaux, de surveillance du restaurant scolaire, d'accompagnement du transport scolaire, de surveillance du temps de pause déjeuner.

Mme Françoise Monier est responsable du restaurant scolaire. Les effectifs du restaurant scolaire sont d'environ 75 élèves en primaire et 42 en maternelle. Cela représente donc une large part de l'effectif total des élèves de l'école. Un nouveau système d'inscription de cantine a été mis en place depuis septembre. L'appel de cantine se fait à l'arrivée en classe le matin, une liste circule de classe en classe et est finalement récupérée par Mme Monier. Le système ne prend pas trop de temps aux enseignants et en fait gagner beaucoup sur le temps de présence au restaurant scolaire.

L'accueil périscolaire payant fonctionne de 7h30 le matin à 8h35 et le soir de 16h25 à 18h30. Il y a environ 50 enfants au maximum le soir.

De même le mercredi est ouvert le centre de loisirs, de 7h30 à 18h30. Mme Condroyer est responsable de l'accueil périscolaire de la commune.

Depuis la rentrée, l'école fonctionne sur 4 jours, du lundi au vendredi de 8h45 à 11h55 le matin et de 13h30 à 16h20.

• Résultats des élections des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018.

Une liste de 7 parents non constitués en association s'est présentée.

Nous tenons à remercier les parents qui nous ont aidés avant les élections, ainsi que pour la tenue du bureau de vote et pour le dépouillement.

nombre d'inscrits : 205

taux de participation : 73.66%

nombre de votants : 151

suffrages exprimés : 150

bulletins blancs ou nuls : 1

La grande majorité des parents a choisi le vote par correspondance.

Mmes Monjoint, Saulière, Pelique, De Abreu Alves, Talbot et Crampon ont été élues titulaires.

M Berger est suppléant.

3) REGLEMENT INTERIEUR

C'est à partir du règlement départemental des écoles que notre règlement intérieur a été rédigé. Quelques changements ont été apportés à notre règlement (notamment les nouveaux horaires, le carnet de réussite en maternelle comme lien avec les familles).

Celui-ci, une fois lu, a été voté et approuvé par tous les membres du conseil d'école.

Le règlement sera affiché aux entrées de l'école et un exemplaire circulera dans les familles qui émargeront ensuite pour attester sa lecture. Les parents pourront être amenés à émarger plusieurs

fois. Le règlement sera également envoyé par mail aux représentants de parents d'élèves et pourra être fourni à la demande des familles.

La charte d'utilisation de l'internet est annexée à ce règlement et affichée dans la salle informatique. Les parents ont également eu ou vont avoir (en fonction des classes) à signer la Charte de la Laïcité. Le texte est annexé au règlement intérieur de l'école.

4) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

Les activités sportives

Deux classes bénéficieront d'activités de natation à la piscine de Saint-Doulchard.

- 10 séances pour les CM1-CM2 (entre les lundis 17 septembre et 3 décembre 2018)
- 10 séances pour les CE2 CM1 (entre les lundis 18 mars et 10 juin 2019)

Chaque déplacement à la piscine en autocar coûte 62 €, coût pris en charge par la municipalité dans le cadre de notre budget transport.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition du gymnase. Un planning élaboré par les enseignants permet de pratiquer des activités sportives toute l'année.

Les autres activités / sorties / spectacles

Nous précisons que les sorties pédagogiques n'ont pas une programmation particulière et se font en fonction des projets pédagogiques dont sont seuls responsables les enseignants.

Les parents qui nous accompagnent ponctuellement ne le font qu'à notre demande et pour des raisons de sécurité (taux d'encadrement des élèves à respecter).

Les élèves se rendent à la bibliothèque de Marmagne une semaine sur deux. L'accès régulier à cet établissement permet un meilleur investissement des élèves dans l'activité.

Le 1er octobre, les élèves de PS MS et MS GS ont profité d'une sortie dans une ferme de Vignoux sur Barangeon. Ils ont pu observer différentes vaches, discuter avec les fermiers, goûter lait, fromage et yaourts... Le transport a été pris en charge par la mairie. Aucune participation financière n'a été demandée aux familles.

Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 se sont déjà rendues plusieurs fois au jardin, dans les marais de la commune. Nous remercions à ce propos la Mairie qui, à la demande des élèves et de leurs enseignants, a accepté d'acheter deux fruitiers et des pieds de vigne. La classe de CE2-CM1 avait rédigé un courrier auquel Monsieur le Maire a répondu avec bienveillance. Les arbres seront plantés à la fin du mois, avec le concours des agents municipaux.

Dans la classe de CE2-CM1 intervient une étudiante en histoire. C'était notre guide au Château de Mehun sur Yèvre l'an passé. Avec elle et leur enseignante, les élèves construisent une frise chronologique en profitant d'anecdotes et du regard et du vocabulaire d'une professionnelle de l'Histoire. Le projet a lieu sur la première et la deuxième période.

Le 11 octobre a eu lieu un goûter auquel les parents étaient conviés après la classe. Ce moment convivial a permis aux enfants et aux adultes présents de goûter les réalisations culinaires des différentes classes résultant d'un travail mené autour de la lecture de recettes, de rencontres avec des professionnels comme le boulanger de la commune (visite de la boulangerie par les CP), d'échanges oraux avec les adultes présents pour aider à cuisiner...

Le 18 octobre, l'école a participé à la manifestation artistique « *La Grande Lessive* ». Cette action internationale consiste à montrer les productions des enfants (arts visuels) en accrochant de manière éphémère leurs œuvres sur des fils à linge. Les familles ont été invitées à admirer le jeudi après-midi et le vendredi matin cette exposition dont le thème était « Un fil, des fils, une trame ».

Le 19 octobre, les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendus à Bourges. Le matin, ils ont visité le Palais Jacques Cœur (avec atelier sculpture dans la pierre pour les CE2 CM1) et après le pique-nique, les CM1 (au complet) et les CM2 ont assisté à un concert avec orchestre symphonique au Théâtre Jacques Cœur. Quant aux CE2, ils ont fait un rallye-découverte dans le centre-ville médiéval de Bourges. Pour travailler autour du concert, tous les CM1 ont été rassemblés avec les CM2 sous l'enseignement de Mme Barbier. Nous remercions l'Amicale Laïque des Parents d'Elèves pour le financement total de cette sortie (Palais + concert) et le transport a été assuré sur le budget transport alloué par la municipalité.

Le même jour, l'après-midi, les CP et CE1-CE2 se sont rendus chez une famille de l'école pour observer leurs chèvres. Ils se sont ensuite rendus au jardin des marais alloué à l'école pour intégrer les CP au projet (projet du cycle 2 dans sa globalité).

Quelques dates pour la période en cours :

La première semaine de novembre, la classe de CM1-CM2 (CM1 au complet) bénéficiera de plusieurs animations proposées par M DUPERAT, conseiller municipal, à l'occasion du 11 novembre 1918.

Le 16 novembre, les élèves de CP de l'école du Bourg (St Doulichard) viendront rencontrer les CP – CE1 de notre école dans le cadre d'un défi sciences puis sportif.

Le dimanche 18 novembre, il est proposé aux élèves des niveaux CP et CE1 de participer au Tour du lac à Bourges. D'autres élèves de l'école y seront également présents.

Dans le cadre de l'éducation à la solidarité, l'école participera cette année encore au *Téléthon* avec un évènement sportif. Unemarche sera organisée avec le concours de l'Amicale Laïque des parents d'élèves le vendredi 7 décembre après la classe. Les familles de l'école sont invitées à y participer en nombre. Les bénéfices de la vente de photophores qui illumineront le parcours seront reversés à l'association du Téléthon.

Le marché de Noël de l'école aura lieu le même jour à la salle des fêtes, dont les bénéfices seront reversés à l'Amicale et donc aux enfants de l'école. Chaque classe confectionnera quelque chose à vendre ce jour-là.

Un spectacle de Noël sera proposé aux enfants de maternelle. Il aura lieu à la salle des fêtes le 18 décembre 2018 au matin. Les élèves du CP au CM2 bénéficieront, quant à eux, d'une séance de cinéma au CGR de Bourges le vendredi 21 décembre au matin. Le coût est pris en charge par l'Amicale Laïque des Parents d'Elèves. Un goûter de Noël sera offert aux élèves pendant le temps de classe l'après-midi du 21 décembre 2018.

Projets à venir déjà fixés :

Le 12 mars, la salle des fêtes accueillera deux animations proposées par M. Duval également. Elle aura pour thème « *De la Terre à l'Espace* » pour les plus grands (du CE1 au CM2) et « *Les arts, toute une histoire* » pour les plus jeunes.

La classe de CP de M. Lebret participera à une classe de découverte en Auvergne dans le cadre de leur liaison avec les CP de l'école du Bourg de Saint Doulchard. La date est fixée aux 26, 27, 28 et 29 mars 2019. Une nouvelle réunion d'information le vendredi 12/10 a été organisée pour les parents des élèves concernés. D'autres suivront dans l'année.

Un défilé de Carnaval aura lieu le 5 avril 2019 (dernier vendredi avant les vacances de printemps) et une fête le 28 juin 2019 clôturera l'année scolaire.

L'équipe enseignante réfléchit toujours à d'autres projets pour les périodes suivantes.

5) LE PROJET D'ECOLE

Le nouveau projet qui a commencé en 2016 est valable jusqu'en 2019. Il a été élaboré par l'équipe enseignante autour de 4 axes différents, communs à toutes les écoles du département :

1. Améliorer les résultats des élèves
2. Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers
3. Assurer les parcours citoyens, culturels et sportifs
4. Conforter une école bienveillante et exigeante

Ce projet a été validé par l'IEN de la circonscription de Bourges 2 M SENEÉ avant son départ. Ce dernier a été remplacé par Mme BONNIN.

Deux actions au moins avaient été déterminées pour chaque axe. Un bilan des actions menées avait été fait au dernier Conseil d'école de l'année précédente. Le procès verbal reçoit d'ailleurs l'approbation des présents à ce moment-là du Conseil.

En fonction de ce bilan, il a été choisi par l'équipe enseignante :

- de reconduire des actions : APC (Aide Pédagogique Complémentaire), séances mises en place dès la rentrée de septembre, mais seulement dans le cadre de la maîtrise de la langue française, de la lecture..., LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique) à tous les niveaux de l'élémentaire pour rendre compte des résultats des élèves, CARNETS DE REUSSITE en maternelle, défis maths au sein des cycles ;
- de proposer de nouvelles actions : une intitulée « Vivons les arts et le sport » dans le cadre du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) et du Parcours santé des élèves (apparaissant notamment sur les LSU). Il s'agit d'acter des événements sportifs communs à tous les élèves (Run and bike / triathlon, spectacles...). Une autre vise à travailler l'actualité à l'école sur les trois cycles pour essayer de mettre des mots plus simples et expliquer au mieux ce qui se passe autour des élèves. Elle ne débute qu'en 2^{ème} période.

Les APC, pour les élèves concernés, se feront après la classe (lundi, mardi, jeudi) à partir de 16h25 pendant 30, 45, ou 60 min en fonction de l'organisation proposée par les enseignants.

Des réunions de concertations entre enseignants permettent de définir quels élèves pourraient bénéficier de ces activités, ces heures étant facultatives, l'accord des familles est nécessaire pour mettre en place ce dispositif. Par ailleurs, ce n'est pas forcément l'enseignant habituel de l'élève qui le prend en charge.

6) TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Nous remercions la municipalité pour les travaux et investissements effectués pendant l'été et depuis le début de l'année scolaire :

- Changement de l'éclairage de sécurité;
- Réparation de la porte d'entrée principale et de la fenêtre de classe en maternelle, ainsi que la porte avant de l'ancienne classe de CM1;
- Peinture des bancs;
- Mises en place d'étagères en salle de motricité et dans la salle de la machine à laver;
- Mise en place de vitres pour les vannes de coupure Gaz.

Voici les prévisions maintenant :

- Achats d'arbres fruitiers à la demande des élèves et de leurs enseignants dans le cadre du projet jardin (courriers entre les classes et la mairie affichés lors du goûter de fin de première période pour informer les familles) et mise en place par un agent des services techniques au jardin. L'équipe enseignante remercie d'ailleurs une nouvelle fois la municipalité pour son prêt de parcelle.
- Création d'une salle polyvalente (ex salle CM1) avec une mise en place d'étagères pour les livres, les jeux de société... Cette salle serait disponible sur les temps de pause des élèves (temps d'accueil après le repas et récréations peut-être).
- Les rideaux des portes de secours seront ôtés, à la demande de la Commission de sécurité de juillet dernier. La mairie étudie actuellement d'autres solutions.

7) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

L'équipe enseignante de l'élémentaire notamment s'excuse pour les retards constatés lors des sorties de classes et s'engage à s'efforcer de sortir à l'heure.

Questions des parents d'élèves :

- Les toilettes élémentaires ne sont pas toujours suffisamment alimentées en papier toilette, les portes d'entrée ferment trop rapidement, de mauvaises odeurs se dégagent malgré l'entretien quotidien. Réponse de la mairie : la mairie a confiance en son personnel de service qui s'efforce de rendre les locaux scolaires propres. Mais elle reconnaît que les toilettes côté élémentaire sont quelque peu défraîchis et qu'il faudra penser à des travaux. Cependant, les toilettes ne doivent être qu'un lieu de passage. Et il faut que le rappel soit fait à l'école et dans les familles qu'elles doivent être utilisées normalement, comme à la maison. Il en va de la discipline de chacun, idem pour la consommation de papier toilette et son utilisation. Quant aux portes, le personnel communal technique essaiera de réaliser un réglage sur la vitesse de fermeture. Si ce n'est pas possible, les ferme-portes seront changés.
La mairie signale à ce propos que les toilettes garçons ont été vandalisées pendant les vacances et qu'elle a porté plainte à la gendarmerie de Mehun-sur-Yèvre. Des travaux non prévus seront obligatoires (installation électrique, sèche-mains dysfonctionnant, anti-pince-doigts abîmés...).
- Peut-on faire quelque chose pour l'arbre de la cour des maternelles ? Il y a de la terre partout parce que les enfants vont gratter dedans. Réponse des enseignants : d'abord, les enfants sont dans une période de découverte, et les enseignantes veillent au maximum à ce qu'ils ne fassent pas de dégâts dans la cour, mais c'est toujours compliqué de les empêcher d'expérimenter. Cependant, la terre a été couverte par les maîtresses pour éviter un temps que les enfants y touchent. De plus, cet arbre a été planté à la demande d'enseignants il y a déjà plusieurs années pour faire des observations de la nature dans la cour. C'est aussi un outil d'apprentissage. Réponse de la mairie : il est nécessaire que la pluie puisse pénétrer dans le sol pour alimenter ses racines. Aussi il n'est pas possible de recouvrir cette surface par un revêtement imperméable.

Autres informations :

La mairie informe que l'ancienne classe de CM1 devrait être utilisée comme salle polyvalente à destination des élèves pendant et hors temps scolaire (temps de pause déjeuner). En effet, des étagères vont être installées sur tout le mur pour ranger les livres collectés pour la bourse aux livres (dans le cadre du financement de la classe de découverte des CP de M Lebret) et ainsi libérer l'espace. L'écran de la cantine sera installé pour des projections numériques collectives. Cette salle pourra aussi être utilisée pour des temps de jeux de société ou d'activités manuelles par les personnes encadrant le temps périscolaire, ou comme salle d'arts plastiques par les enseignants...

Des réunions de parents ont été proposées pendant les 3 premières semaines de septembre dans chacune des classes.

La photo individuelle en situation scolaire ainsi que les photos de classes seront faites le 6 novembre. Les bénéfices de la vente des photos seront versés sur le compte de l'AMIE (Association Marmagnaise des Instituteurs et Elèves). L'argent peut ensuite être réinvesti dans du matériel scolaire, des livres, des sorties, des spectacles...

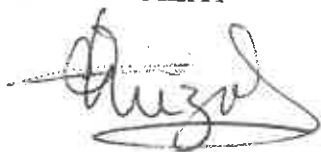
Certains élèves de MS ont eu une visite médicale organisée par la PMI le 9 octobre (journée complète). Un bilan a été fait entre les enseignantes et la puéricultrice.

Des stagiaires vont être amenées à travailler dans les classes maternelles (découverte du métier d'ATSEM) pendant l'année scolaire.


Un exercice de sécurité incendie s'est déroulé le 20 septembre. Un exercice PPMS Attentat Intrusion sera réalisé le 9 novembre 2018 au matin. Les familles seront prévenues par le biais des cahiers de liaison.

Fait le 8 novembre 2018

La secrétaire de séance
Enseignante de l'école
Nathalie THUIZAT



La directrice et Présidente du
Conseil d'école
Mathilde AUDEBERT



Le Maire ou son adjoint chargé des affaires scolaires

Gérard Hillegeux

